

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 07 novembre 2023 à 18H30

Nombre de membres :

En exercice : 35

Pouvoirs : 6 (5,6 et 1) puis 8 (2 à 4)

Présents : 24 (5,6 et 1) puis 25 (2 à 4)

Votants : 31 (5,6 et) puis 33 (2 à 4)

Présents :

BORT L'ETANG

Mme Danielle GRANOUILLET

BULHON

Mr Jean Baptiste GIRARD

CREVANT-LAVEINE

Mme Agnès TARTRY-LAVEST, Mme Sylvie EXBRAYAT

CULHAT

Mme Julie MONTBRIZON (Délibérations 2 à 4)

JOZE

Mr Daniel PEYNON (Délibérations 5 et 6 puis pouvoir à Mme Annick FORESTIER),

Mme Annick FORESTIER

LEMPY

Mme Déolinda DE FREITAS

LEZOUX

Mr Alain COSSON, Mme Marie-France MARMY, M. Christian BOURNAT, Mme Catherine MORAND (Délibérations 2 à 4), M. Guillaume FRICKER, Mme Sylvie ROCHE, M. Romain FERRIER, Mr Gilles MARQUET, Mme Elyane GRANET

MOISSAT

ORLEAT

Mme Patricia LACHAMP

PESCHADOIRES

M. Florent MONEYRON, Mme Nicole BOUCHERAT, M. Jean-Louis DERBIAS

RAVEL

Mme Michelle CIERGE

SAINT JEAN D'HEURS

Mr Bernard FRASIAK, Mme Séverine VIAL

SEYCHALLES

M. Yannick DUPOUE

VINZELLES

Mme Laurence GONINET

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr BROUSSE (Pouvoir à Mme CIERGE), Mme HUGUET (Pouvoir à Mme GRANOUILLET), Mme OLIVON (Pouvoir à Mme ROCHE), Mr LUCAS (Pouvoir à Mr DUPOUE), Mr DAUDUIT (Pouvoir à Mme LACHAMP), Mme BRUSSAT (Pouvoir à Mr MONEYRON), Mr PEYNON (Pouvoir à Mme FORESTIER à partir de la délibération 01), Mr BERGAMI (Pouvoir à Mme MONTBRIZON à partir de la délibération 02)

Suppléant présent : /

Est nommé secrétaire de séance : Mr Jean-Louis DERBIAS

Mr Florent MONEYRON, 1^{er} Vice-Président, procède à l'appel des élus et note les pouvoirs donnés.

Mr Jean-Louis DERBIAS est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-verbal n°11 du Conseil Communautaire du 03 octobre 2023 est présenté et approuvé à l'unanimité.

Administration générale :

1- Rapport sur la qualité et les prix du service SIAEP BL 2022

Rapporteur : F.Moneyron

Le RPQS du SIAEP Basse Limagne au titre de 2022 a fait l'objet d'une communication aux délégués communautaires.

Le conseil communautaire **prend acte**.

2- Rapport d'activités de la CCEDA 2022

Rapporteur : F.Moneyron

Ce rapport retrace chaque année l'activité et les actions réalisées par la Communauté de Communes "Entre Dore et Allier".

Le conseil communautaire approuve à l'**unanimité** le RPQS 2022 de la CCEDA.

Economie :

3- Journées portes ouvertes entreprises 2023 – Convention de partenariat avec TDM

Rapporteur : F.Moneyron

Pour la nouvelle édition de l'opération « Journées Portes Ouvertes Entreprises » organisée par la CC Thiers Dore et Montagne, la CCEDA participe financièrement.

Le conseil communautaire approuve à l'**unanimité** :

- La participation financière à l'édition 2023 de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier à hauteur de 1000€ TTC ;
- Autorise Mme la Présidente à signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CC TDM)

RH :

4- Adhésion au pôle santé au travail du centre de gestion du Puy-de-dôme

Rapporteur : G.Fricker

Les missions relatives à la santé, sécurité et qualité de vie au travail exercées par le CDG du Puy-de-dôme peuvent être réalisées dans le cadre d'une convention.

La nécessité d'accompagner les collectivités territoriales et établissements publics dans la gestion administrative des situations d'inaptitude physique de leurs agents, au vu de la complexité statutaire de ces problématiques.

Le conseil communautaire approuve à l'**unanimité** :

- L'adhésion aux missions à compter du 1^{er} janvier 2024,
- La signature la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme,

Finances :

5- Admissions en non valeurs 2021 2022

Rapporteur : D.Peynon

Le trésorier n'ayant pu aboutir dans les procédures de recouvrement.

Le conseil communautaire approuve à l'**unanimité** :

- L'admission de ces titres en non valeurs au budget principal pour un montant de 642€.
- Ouvre des crédits au compte 6541 « admission en non valeurs » au budget principal 2023.

6- Budget principal – Décision modificative N°2023/01

Rapporteur : D.Peynon

Afin de permettre le paiement de certaines dépenses, le conseil communautaire a validé à l'**unanimité** les propositions d'ajustements budgétaires, qui s'équilibre à 6000€ en fonctionnement et 0€ en investissement.

La secrétaire de séance

La 1^{er} Vice-Président

Jean-Louis DERBIAS



Florent MONEYRON

